

AUTORISATIONS-DECHARGES

ANNEE 2018-2019

Nom - prénom de l'enfant : Date de naissance :

Personnes autorisées à venir chercher mon enfant :

Noms	Prénoms	Numéros de téléphones
.....
.....
.....
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Noms	Prénoms	Numéros de téléphones
.....
.....
.....
.....

Mon enfant est autorisé à partir seul : OUI NON Heures de départ : h.....



Un enfant de moins de 6 ans ne peut pas rentrer seul et ne peut quitter l'établissement qu'en présence d'une personne majeure.

En cours d'année scolaire, si d'autres personnes que celles listées ci-dessus sont susceptibles de venir chercher l'enfant, un courrier d'autorisation signé par le responsable légal est à remettre au Guichet Unique.

Ce document peut être complété ou modifié au cours de l'année (modification de coordonnées téléphoniques...)

RAPPEL : Toute personne autre que les parents venant récupérer un enfant doit obligatoirement présenter une pièce d'identité.

DROIT A L'IMAGE

• Autorisez-vous que votre enfant soit :

Pris en photo : OUI NON

Filmé : OUI NON

• Dans le cadre des activités organisées par la Ville OUI NON

• Pour les supports suivants : Site internet de la Ville, Magazine municipal, presse (Paris Normandie, bulletin de Darnétal...) OUI NON

Je soussigné(e)m'engage à communiquer toute modification liée aux différentes autorisations et décharges et à contacter par téléphone le directeur d'école à la sortie de classe si je suis susceptible de récupérer mon enfant en dehors des horaires fixés par le règlement.

Date : / /20..... Signature :